

CENT-HUITIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le 7 décembre 2008 à 9 h 45
au siège social

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : D. Breton, A. Brunelle, B. Caron, C. Gleeson, J. Lorek,
F. Marcotte Roy, L. Mayer, M. Owca, S. Payeur, J.-P. Pelletier

élève-conseillère : V. Mauro

Administration : S. Mauro, J. Bélanger, Y. Bolduc, T. Dechêne, R. Lepage,
V. McCullough, L. Houghton

Invitées : Rosy Brizi et Renée Santerre de la firme Grant Thornton

1. APPEL DES MEMBRES

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 9 h 45.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 108-01 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 108^e réunion régulière, tenue le 7 décembre 2008, avec les modifications suivantes :

- ***supprimer l'article 9.3 et le remplacer par l'article 7.3.3 – « Projets de l'Entente Canada-Ontario », et un***
- ***ajout à l'article 9.3 – transfert de fonds à la ligne budgétaire « Ordinateurs »***

Adopté

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent-septième réunion régulière du 26 novembre 2008

Résolution n° 108-02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 107^e réunion régulière tenue le 26 novembre 2008, tel que présenté.

Adopté

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

6.1 Rapport des vérificateurs : États financiers 2007-2008

Conseillère Brunelle présente Mme Rosy Brizi et Mme Renée Santerre de la firme Grant Thornton et responsables du dossier pour le Conseil. Le rapport des vérificateurs est distribué. M. Bolduc, directeur des Services des finances, présente un survol des états financiers pour l'année 2007-2008. Il souligne que le comité des finances a effectué une étude des états financiers lors de la réunion du comité du 26 novembre 2008. Il invite Mme Renée Santerre à expliquer les rapports de l'administration et du vérificateur. Conseillère Brunelle mentionne que le rapport est clair et nous donne une base pour fins de comparaison l'année prochaine. Mme Brizi exprime son appréciation pour la collaboration du Service des finances lors du processus de vérification.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Suivis du CA de l'AFOCSC

Néant.

7.2 RAPPORT DE L'ÉLÈVE-CONSEILLÈRE

Victoria Mauro présente un diaporama qui donne un aperçu de l'historique et identifie le rôle de la FESFO ainsi que des activités qui ont lieu. Elle se dit convaincue que l'implication avec la FESFO fait une différence dans la vie des élèves qui participent.

7.3 RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'ÉDUCATION ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école

Néant.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

Néant.

7.3.3 Projets de l'Entente Canada-Ontario

Mme Dechêne, directrice des Services pédagogiques, présente une mise à jour des projets de l'Entente Canada-Ontario pour l'année 2008-2009. La plupart des projets ont été modifiés en raison d'une réduction de 5/12 de la subvention initiale.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Néant.

8.2 Comité des politiques

En raison de son absence, Conseillère Marcotte Roy a demandé à Conseillère Brunelle de présider la réunion du comité des politiques. Conseillère Brunelle présente le rapport du comité. Elle répond aux questions des conseillères et des conseillers.

8. RAPPORT DES COMITÉS (suite)

8.2 Comité des politiques (suite)

Résolution n° 108-03 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Vérification des antécédents criminels - personnel », telles que présentées.

Adopté

Résolution n° 108-04 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Employés temporaires non affiliés à une unité de négociation », telles que présentées.

Adopté

Résolution n° 108-05 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Accès aux lieux scolaires », telles que présentées.

Adopté

Résolution n° 108-06 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des politiques, tel que présenté.

Adopté

8.2 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.2 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.2 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.2 Comité de la participation des parents

Néant.

8.2 Comité des finances

Conseillère Gleeson présente le rapport du comité des finances et mentionne que la réunion du 26 novembre a porté spécifiquement sur la vérification des états financiers. Elle répond aux questions des conseillères et des conseillers.

Résolution n° 108-07 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport des vérificateurs et approuve les états financiers pour l'année 2007-2008, tels que présentés.

Adopté

Résolution n° 108-08 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des finances, tel que présenté.

Adopté

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2008-2009

Néant.

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro explique que les élèves inscrits à la majeure haute spécialisation en santé pourraient avoir l'occasion de participer à des stages en milieu de travail qui risquent de comporter des activités jugées périlleuses. Puisque les sorties font partie des programmes scolaires, il est important que toutes les mesures de sécurité sont prises.

Résolution n° 108-09 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École secondaire catholique de La Vérendrye afin de permettre aux élèves inscrits au programme de participer à des activités éducatives reliées aux exigences d'obtention de la majeure haute spécialisation en santé pendant le deuxième semestre de l'année scolaire 2008-2009, et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

9.3 Transfert de fonds à la ligne budgétaire « Ordinateur »

Mme Mauro explique qu'un besoin a été identifié d'augmenter la réserve « Ordinateur » pour permettre au Conseil d'améliorer le réseau et l'achat de mise à jour de logiciels ainsi que de permettre le début de l'étude d'un plan anti sinistre.

Résolution n° 108-10 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve un virement de 200 000 \$ du fonds de roulement à la ligne budgétaire « Ordinateurs » de la réserve interne.

Adopté

M. Bolduc explique le rapport du budget révisé qui est présenté à titre d'information.

10. ARTICLES D'INFORMATION

- 10.1 CSDCAB (01/09) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités
- 10.2 Calendrier de formation (01/09)
- 10.3 FCFA (20/11/08) comm : Des engagements qui doivent être respectés
- 10.4 MÉO (13/11/08) comm : Publication du rapport sur les dépenses des conseillers scolaires du TCBSB
- 10.5 Découpures de journaux
- 10.6 Bulletins de nouvelles (11/08) : IC, VDB

11. Questions des membres du Conseil

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 108-11 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy
QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 108-CP03 proposée par Conseillère Marcotte Roy , appuyée de Conseiller Lorek

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adopté

12. Rapport découlant de la réunion à huis clos

Résolution n° 108-CP01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Caron

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la création d'une réserve interne dans laquelle seront versés annuellement les fonds de perfectionnement professionnel non-dépensés par la directrice de l'éducation, Madame Sylvianne Mauro; et

QUE cette réserve soit utilisée aux fins spécifiques, tel que négocié dans le contrat entre le Conseil et Mme Mauro.

Adopté

Résolution n° 108-CP02 proposée par Conseillère Brunelle, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° RH 2008/09-10, tel que présenté.

Adopté

Résolution n° 108-12 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adopté

13. Avis de propositions

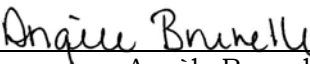
Néant.

14. Levée de la séance et prière

Résolution n° 108-13 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Breton

QUE la séance de la 108e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 7 décembre 2008, soit levée à 12 h 15.

Adopté



Angèle Brunelle
présidente



Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh